

Les Cahiers
du CRH

Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques

Archives

36 | 2005

Pour une histoire de la recherche collective en
sciences sociales

Cinquante ans d'histoire au Centre de Recherches Historiques

Marie-Laurence Netter et Christiane Klapisch-Zuber



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3048>

DOI : 10.4000/ccrh.3048

ISSN : 1760-7906

Éditeur

Centre de recherches historiques - EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2005

ISSN : 0990-9141

Référence électronique

Marie-Laurence Netter et Christiane Klapisch-Zuber, « Cinquante ans d'histoire au Centre de Recherches Historiques », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 36 | 2005, mis en ligne le 24 mai 2011, consulté le 22 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3048> ; DOI : 10.4000/ccrh.3048

Ce document a été généré automatiquement le 22 avril 2019.

Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle.

Cinquante ans d'histoire au Centre de Recherches Historiques

Marie-Laurence Netter et Christiane Klapisch-Zuber

- 1 Faire l'histoire de l'institution à laquelle on appartient expose à plusieurs risques. Celui d'abord de ne voir qu'elle et de la traiter comme un monde en soi. Or, en dépit de sa spécificité et de son environnement propre, le Centre de Recherches Historiques (CRH) ne s'est jamais considéré comme un isolat devant défendre sans concessions son indépendance par rapport à l'Université et à la Recherche françaises. Avec celles-ci il a bougé, leurs mutations ont été aussi les siennes, il a partagé les courants de pensée et de méthode qui ont plus largement irrigué le monde intellectuel et académique. Longtemps la VI^e Section de l'École pratique des hautes études (EPHE) n'a décerné d'autre diplôme que le sien propre et elle a défendu l'indépendance de son recrutement par rapport aux règles universitaires¹ ; mais pour bénéficier des retombées de la démocratisation de l'enseignement supérieur, élargir son audience étudiante et renforcer son potentiel de recherche, l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), fondée dans la foulée de 1968, s'est prêtée à certains alignements - et le CRH avec elle a joué le jeu de l'association et de la collaboration avec d'autres institutions. On ne saurait donc traiter l'histoire de ce laboratoire d'historiens en l'extrayant du contexte des politiques scientifiques, des réformes et des orientations intellectuelles qui ont plus généralement remodelé le paysage français dans les trente dernières années. Les observations ou les réflexions qui seront ici exposées sont à l'évidence loin de répondre à cette exigence : on y verra les simples prolégomènes d'une enquête sur l'histoire d'un centre de recherche qui ne voudrait pas oublier qu'elle traite d'un organisme vivant en constant échange avec son milieu.
- 2 Faire l'histoire de soi n'est pas non plus tâche aisée ; c'est là que réside le second risque encouru par un retour sur son histoire proche. La majorité des acteurs de cette histoire-là sont vivants. Or l'histoire immédiate doit élaborer ses règles déontologiques, si l'on veut en faire le formidable instrument de réflexion qu'elle peut être pour une communauté curieuse de son passé propre comme pour toute génération scrutant anxieusement sa part d'ombre entre naissance et adolescence. Ainsi, nous avons pris le risque de

confronter une approche systématique, quoique lacunaire, fondée sur l'étude des archives du Centre au souvenir global, quoique personnel, qu'ont gardé de son histoire ceux qui l'ont faite.

- 3 L'histoire du CRH par des membres du CRH a donc été abordée avec l'ambition de révéler comment ont évolué, en cinquante ans, le métier d'historien et le travail collectif en histoire, qui était le but même de la création du CRH en 1949. Notre recherche sur la place du travail collectif au CRH dans les cinquante années de son existence dégagait rapidement comme point focal de sa problématique le statut de l'enquête et sa rhétorique. Elle se proposa de dégager les effets coagulateurs du travail collectif sur les pratiques de recherche, les lignes de ruptures, plus ou moins masquées par les discours, que l'enquête a introduites dans la cohésion apparente d'une communauté et d'une stratégie scientifiques. En corollaire à ces questionnements, on s'avisa vite qu'il fallait considérer la manière dont au fil des ans, de l'évolution des règles de gestion et de la culture universitaire, s'étaient constituées les équipes qui participèrent à ces enquêtes. L'excellent travail de Lutz Raphael publié en 1993 ouvrait de nombreuses pistes, mais il demandait à être prolongé au-delà de 1975 ; il fallait aussi le compléter, notamment dans le domaine de la pratique des enquêtes et de l'engagement personnel des individus². Dès le début de cette réflexion générale, un petit groupe de chercheuses se soucia, en outre, d'introduire la dimension de la différence des sexes. N'oublions pas, en effet, que le gros de la « main-d'œuvre » employée dans les enquêtes des années soixante, quatre-vingt, a été constitué par des femmes : on se proposa donc aussi d'interroger cette féminité des « laborantines » de notre laboratoire pour mieux évaluer non seulement l'impact des méthodes collectives de travail sur la forme des produits scientifiques qui en sont résultés - c'est-à-dire sur l'identité scientifique du CRH -, mais leur influence sur le devenir, dans le Centre ou au dehors, des chercheurs et des chercheuses qui en furent parties prenantes.
- 4 Pour suivre les transformations du corps global de ces praticiens de la recherche qu'ont été les membres du CRH depuis sa création, pour repérer les disparités introduites dans la poursuite des objectifs de carrière individuels, tout autant que dans la formation d'une identité collective non seulement par l'appartenance à une génération, à une institution (EHESS, CNRS) et à un corps donné (enseignants, chercheurs, techniciens), mais aussi par le sexe, il fallait disposer de données précises. À notre stupeur, nous nous sommes aperçus que les historiens ne sont pas les meilleurs gardiens de leur propre passé et que nous étions acculés à tirer parti de fonds incomplets ou dispersés³.
- 5 Les débuts du Centre sont fort mal éclairés par ce qui nous est parvenu. Jusqu'au début des années soixante-dix, les rapports d'activités sont inexistantes, lacunaires ou lapidaires ; les comptes rendus d'enquêtes passent longtemps sous silence les noms et les activités de ceux qui y participent, à l'exception des directeurs d'études. Du point de vue des personnels observés, des catégories entières, notamment les membres du CNRS affectés au Centre, échappent aux investigations, et le compte rendu de leurs activités est adressé à une autre institution que l'École. S'ajoute à ces difficultés liées aux affiliations institutionnelles le fait que le Centre a toujours comporté un « noyau dur » constitué, en proportions variables selon l'époque, d'enseignants, de chercheurs et de techniciens ; les catégories concernées ont varié au fil du temps, mais la stabilité de leurs membres les ont caractérisées ; autour de ces « permanents », des flux difficiles à appréhender ont brassé des hôtes beaucoup plus mobiles. La trace de nombre de ces hôtes transitoires du CRH se perd rapidement, alors que d'autres, à qualification égale, finissent par trouver au Centre

une place statutaire. Les entrées et sorties des vacataires, en particulier, obéissent à des lois obscures, mais aussi à des critères de qualification qui gouvernent le monde de l'Université et de la recherche bien au delà du CRH tout en faisant sentir leurs effets dans ses murs : que l'on songe seulement aux réformes qui, en trente ans, ont affecté le régime et la forme des thèses et des habilitations et aux profondes modifications qu'elles ont introduites dans les définitions des fonctions et dans les recrutements. Ajoutons encore que nos archives ne signalent pas toujours clairement les départs à la retraite.

- 6 Coïncée entre les lois sur la protection de l'individu qui interdisent l'accès aux dossiers personnels et les aléas des rapports collectifs, la mémoire administrative du Centre est donc un vêtement plein de trous. Pour tenter d'y remédier, nous nous sommes résolus à lancer un questionnaire additionnel qui n'a encore touché qu'une partie de la communauté, une partie de la période, une partie des questions ; des entretiens qui ne furent pas non plus exhaustifs furent également réalisés pour recueillir le souvenir gardé par chacun de son insertion dans le travail collectif⁴. Mais l'historien n'est-il pas habitué à traiter des matériaux incomplets ou hétéroclites ? Et le tableau des travailleurs des enquêtes qui s'est peu à peu dessiné n'est probablement ni plus ni moins irréel que celui qu'on peut faire des conscrits du XIX^e siècle, ou des collègues jésuites du XVII^e, ou des familles toscanes du XV^e. À la différence, et elle est de taille, que nos objets d'étude sont nos contemporains et nos collègues ...

Naissance et vie du Centre de Recherches Historiques

- 7 Le CRH est né d'un projet ambitieux : créer un lieu de recherche pour une « nouvelle histoire », une histoire « en pointe » telle que l'avaient rêvée les fondateurs des *Annales*. Il est resté le lieu d'une grande ambition, de grandes ambitions plutôt, car, pour rendre compte de la multiplicité des champs historiques et du nombre de personnes impliquées, il faut sans doute mettre aujourd'hui ce terme au pluriel.
- 8 L'histoire du CRH peut se résumer en deux grandes périodes qu'il est facile d'identifier tant elles s'opposent et par les directions qui ont guidé les destinées du Centre et par la forme des recherches qui y ont été conduites.

Un laboratoire sous influence : Fernand Braudel et le CRH 1949-1966

- 9 Créé en 1949 au sein de la VI^e Section de l'École pratique des hautes études, le CRH est alors une très petite structure, d'abord localisée à la Sorbonne puis rapidement installée au 54 rue de Varenne avec une grande partie de la VI^e Section. Et c'est ensemble qu'en 1970 la VI^e Section et le CRH emménageront au boulevard Raspail, sans que soit réglée pour autant la question de la pénurie des locaux, ce mal endémique vécu par l'ensemble des chercheurs comme un frein à l'existence d'une véritable communauté scientifique.
- 10 Le CRH se composait, en 1949, d'un directeur, Fernand Braudel, d'un secrétaire général Vital Chomel, et de deux secrétaires dactylographes. Alors même que les effectifs s'étaient, on le verra, considérablement accrus, cette organisation administrative minimale resta la même jusqu'en 1966, date à laquelle le Centre devint laboratoire associé au CNRS et adopta des statuts plus complexes. En 1949, le CRH fonctionnait avec deux chercheurs rétribués par le CNRS et quelques doctorants, tous fidèles des *Annales*, tous

disciples de Braudel. Autour de lui, ils travaillaient à décrire la conjoncture économique des XVI^e et XVII^e siècles en Europe et plus particulièrement en France et en Espagne. Cette orientation de la recherche devait rester la même pendant plus de dix ans, jusqu'au début des années soixante ; il s'agissait non pas de travail collectif à proprement parler, mais d'un centre d'intérêt commun qui fédérait les activités des chercheurs jusque dans le travail éminemment individuel qu'était la rédaction d'une thèse.

- 11 Le Centre grandit très vite : en 1952 il comptait vingt-trois personnes dont deux directeurs d'études ; la forte personnalité de Braudel et sa conception d'une recherche centrée sur un même vaste objet continuaient toutefois de s'imposer à cet environnement élargi. De fait, le CRH ne menait pas de véritables enquêtes dans ses premières années, il animait plutôt une politique de répartition des crédits entre les chercheurs français ou étrangers qui travaillaient sur l'histoire des prix et du commerce européen. Après quelques années, ces chercheurs retournaient dans leur pays ou s'intégraient dans l'Université française où, à leur tour, ils faisaient connaître l'histoire sérielle et les problématiques du temps long. Dans les premiers temps, l'ambition de Braudel fut à n'en pas douter de renforcer le CRH, sans nécessairement lui rattacher les chercheurs qui s'y étaient formés et qui travaillaient avec lui.
- 12 À côté de cette activité de recherche, parfaitement reconnaissable comme une émanation du CRH, mais peu structurée en son sein, le Centre a d'abord fait office de maison d'édition, selon les souhaits de Fernand Braudel qui voyait dans la publication de sources, de documents et d'ouvrages scientifiques l'activité primordiale de la recherche collective définie, ainsi que le rappelait Didier Ozanam en 1957, par « des travaux d'intérêt général, difficilement réalisables sur le plan individuel »⁵. À la même époque, cependant, le même Ozanam s'inquiétait de voir l'identité du Centre disparaître derrière cette activité éditoriale qu'il jugeait trop importante (une dizaine de livres bon an mal an, qui absorbaient les énergies d'une grande partie du personnel).
- 13 Fernand Braudel ne se laissa pas convaincre. Ce fut l'augmentation continue des effectifs qui allait inaugurer *de facto* une nouvelle politique de recherche au CRH, lequel n'en continua pas moins de publier des « outils » pour la recherche. L'arrivée de quelques directeurs d'études (cinq en 1962) et d'un fort contingent de chefs de travaux (ils passent de deux à seize entre 1957 et 1962), puis le recrutement massif de vacataires (de quatorze à trente-cinq entre 1962 et 1965) permirent de lancer des enquêtes ambitieuses telles que *Villages désertés*, *Les Pèlerinages dans l'Europe moderne* ou *Livre et Société dans la France du XVIII^e siècle*. Certes, ces nouvelles enquêtes s'inscrivaient dans la ligne des préoccupations de Braudel qui, au-delà de l'histoire des prix et des échanges, souhaitait ouvrir la recherche à l'histoire de la vie matérielle et culturelle, mais, sous l'impulsion d'Emmanuel Le Roy Ladurie, en particulier, elles débouchèrent plus largement encore sur l'histoire des mentalités et sur l'anthropologie historique.
- 14 Nouvelles recherches, nouvelles équipes : ce fut le début des grosses enquêtes collectives qui témoignaient d'une profonde réorganisation du CRH où la recherche multidimensionnelle et souvent « interdisciplinaire » devint la priorité. Cette évolution interne fut sanctionnée en 1966 par le changement de statut du Centre.

Un laboratoire d'histoire : le CRH de 1966 à nos jours

- 15 Les archives n'ont pas conservé l'exposé des motifs justifiant une collaboration plus étroite entre le CNRS et le CRH ; mais l'intérêt des deux parties à unir leurs forces semble *a posteriori* évident.
- 16 L'association avec le CNRS se fit, dans un premier temps, à titre expérimental, mais le cadre en fut fixé pour longtemps. La convention était conclue pour quatre ans renouvelables : le CNRS devait fournir des postes de techniciens, des crédits d'équipement, de fonctionnement, de vacances et de missions. Le directeur du nouveau laboratoire s'engageait à faire un rapport d'activité au directeur général du CNRS. C'est donc à partir de cette date que l'on voit travailler au Centre du personnel explicitement CNRS... et que des rapports d'activité sont régulièrement rédigés !
- 17 Dès 1949 le CRH était en partie financé par le CNRS et jouait même, on l'a dit, le rôle d'intermédiaire dans la distribution des crédits de recherche. Le CNRS, toutefois, n'imposait ni fonctionnement particulier, ni contrôle des orientations et des résultats de recherche. À dater du 1^{er} janvier 1966, rien ne se fit brutalement pour le nouveau laboratoire associé, mais diverses instances de contrôle furent mises en place. Enfin, le 1^{er} janvier 1979, le CRH laboratoire associé (L. A. 93), et le Laboratoire de démographie historique (LDH, LA 187) se réunirent pour faire place à un Centre de recherches historiques, laboratoire mixte EHESS/CNRS (aujourd'hui Unité mixte de recherche UMR 19) et les liens administratifs et formels avec le CNRS se resserrèrent encore⁶. Ces rapprochements étaient évidemment souhaités par le CNRS qui étendait ainsi son emprise sur les recherches, mais ils étaient tout aussi indispensables au Centre qui ne pouvait rester à l'écart des circuits traditionnels de la recherche – CNRS et Université – sous peine de s'isoler : le pari consistait évidemment à se rapprocher de l'un et de l'autre sans rien perdre de son identité, ce qui explique l'importance de la discussion des statuts souvent remis en chantier jusqu'à la fin des années quatre-vingt. On notera, en outre, que le droit de délivrer des doctorats, et non plus seulement l'ancien diplôme de l'École – une avancée importante réalisée en 1975 lors de la transformation de la VI^e Section de l'École pratique des hautes études en École des hautes études en sciences sociales, grand établissement voué à la recherche et à l'enseignement de la recherche, fortement dérogatoire par rapport aux Universités – ne resta pas sans effets sur la vie du Centre, poussé à associer les doctorants aux équipes de recherche en place. Mais de ce point de vue, il faut aussi noter que le statut de « laboratoire mixte », puis d'« unité mixte de recherche » CNRS/EHESS, ne s'adresse qu'aux questions liées à la gestion et aux orientations de la recherche et que, jusqu'à aujourd'hui, sont restés hors du contrôle du CNRS les problèmes de l'articulation entre recherche et enseignement, ou entre enseignants et enseignés.
- 18 À regarder de près les statuts de ce laboratoire mixte, qui sont fort proches de ceux des laboratoires propres du CNRS, on s'aperçoit que l'organisation administrative du CRH n'a pas fondamentalement changé depuis la fin des années soixante, même si le Comité de gestion est devenu Conseil de laboratoire en 1975 et le Comité de direction, Comité scientifique au début des années quatre-vingt, tandis que le nombre des membres de ces différentes instances évoluait en fonction des effectifs croissants du Centre. L'unification des structures de la recherche a sans doute facilité le partenariat avec d'autres centres ou instituts de recherche au CNRS et dans les universités. Et le CRH joue un rôle actif en ce

domaine. Nous n'avons pas la place d'aborder ici les relations multiples qu'il entretient avec d'autres institutions universitaires, ni celles, tout aussi importantes, qu'il a avec les universités étrangères ; citons pour mémoire, parce que les liens sont très anciens : l'Espagne, l'Italie, les États-Unis, les pays de l'Est et notamment la Pologne. Fernand Braudel avait, dès l'origine, donné une dimension internationale aux relations extérieures du Centre ; ses successeurs l'ont encore étendue, à l'Amérique du Sud tout naturellement, en raison de ses liens avec la péninsule ibérique, et à l'Asie plus récemment.

Les grandes tendances de la recherche et les enquêtes

- 19 On l'a vu, les grosses enquêtes pensées et dirigées par au moins un chercheur et mobilisant plusieurs personnes n'entraient pas dans la vocation originelle du Centre. Les conditions matérielles n'étaient guère réunies à l'époque et l'orientation donnée par Fernand Braudel n'allait pas dans ce sens, qui est aussi celui d'une certaine autonomie des chercheurs. Si l'on considère maintenant la quarantaine d'années qui ont suivi l'époque de Braudel, on peut dire, au risque de schématiser, que l'explosion du nombre des enquêtes portant sur des domaines, des territoires et des époques différents n'a pas vraiment récusé sa préoccupation de constituer des « outils pour la recherche ». À côté des nouvelles enquêtes qui mobilisent un nombre limité de personnes pour un temps et sur un sujet limités, des recherches longues, de durée indéterminée, ont continué à voir le jour. Des groupes se sont stabilisés, et parfois même autonomisés, au sein du CRH.

« Outils pour la recherche » : une tradition au CRH

- 20 Aujourd'hui comme naguère, il existe en effet au CRH des pôles de recherche qui regroupent souvent plusieurs enquêtes et donnent lieu à des publications de longue haleine où des banques de données, les unes et les autres étant autant d'« outils pour la recherche ». Or si, dans les rapports d'activité du CRH, le terme est apparu récemment pour qualifier un pan de ses recherches, il renvoie à une réalité plus ancienne et prolonge les efforts de recherche collective des années cinquante.
- 21 Alors même que l'injonction « Il faut qu'une enquête soit ouverte ou fermée », entretenue par les directives du CNRS, revient comme un leitmotiv dans les rapports du CRH, la durée des enquêtes productrices d'« outils » est preuve de leur succès plutôt que de leur difficulté à aboutir. La fermeture d'une enquête à une date déterminée dépend d'abord de l'objet de la recherche et des approches qu'il appelle. Prenons l'exemple du *Dictionnaire des paroisses et communes de France*. L'enquête qui a débuté en 1973 au Laboratoire de démographie historique (LDH) est loin d'être close : elle entend couvrir l'intégralité du territoire français et se trouve à mi-chemin, puisqu'il lui reste à décrire une quarantaine de départements. Le travail de préparation est long et pour partie répétitif, et il est naturel qu'il ne mobilise pas à plein temps les chercheurs. Peut-être faudra-t-il au total cinquante ans pour que cette gigantesque entreprise soit menée à son terme... Mais le CRH n'est-il pas précisément l'un de ces lieux où peut se concevoir et s'exécuter ce type de recherche, inaccessible à l'initiative individuelle ?
- 22 D'autres enquêtes débouchent sur la constitution de si vastes corpus que les responsables peuvent décider de créer une base de données et de la mettre éventuellement à la

disposition de chercheurs étrangers à leur équipe, pour n'en exploiter eux-mêmes qu'une partie et continuer à l'enrichir au fil des ans. On citera sous ce chapitre les *Grands notables du premier Empire*, commencée en 1978, le *Catasto florentin de 1427 (1966-1978)*, les *Archives militaires du recrutement au XIX^e*, ou encore la *Statistique générale de la France* qui a ouvert la voie à beaucoup d'autres enquêtes, bien qu'elle n'ait pas donné lieu elle-même à publication particulière, les *Images médiévales* (1983), l'*Atlas de la Révolution française*, l'*Iconothèque russe et soviétique* (1985), la *Statistique spatiale pour les historiens* (1995). Cette courte liste, qui n'est pas exhaustive, loin s'en faut, montre que ce type d'enquêtes n'est pas l'apanage d'une époque révolue : il s'en crée encore aujourd'hui.

Des groupes plus durables : une exception au Centre

- 23 Depuis Didier Ozanam et Ruggiero Romano, les directeurs du CRH se sont opposés à la formation de groupes permanents qui risquaient de détruire l'identité culturelle et fédératrice du Centre ; pourtant, il y a longtemps qu'ils ont admis leur nécessité pour les archéologues, travaillant sur des sites éloignés et gérant des crédits particuliers. Le Bureau d'étude des méthodes archéologiques (BEMA), fondé par Paul Courbin en 1971, mena pendant une quinzaine d'années des fouilles à Ras el-Bassit, en Syrie. En tant qu'enquête du Centre, les *Relations entre le Proche-Orient et l'Égée* permirent de publier les résultats de ces fouilles et donnèrent lieu à une série d'articles et d'ouvrages et à la création d'une banque de données informatisées. Le BEMA fut dissout, et l'enquête close, à la retraite de Paul Courbin. Mais il reste un bon exemple de cette forme intermédiaire entre l'enquête longue et le groupe permanent.
- 24 Trois équipes permanentes aujourd'hui présentes au CRH ne se sont pas constituées autour d'un unique objet de recherche, mais sont « formées de chercheurs qui travaillent durablement dans un même champ de recherches requérant des procédures, des techniques spécifiques »⁷. De fait, le Groupe d'archéologie médiévale (fondé en 1970 par Jean-Marie Pesez) et le Groupe d'anthropologie historique de l'Occident médiéval constitué autour de Jacques Le Goff en 1980 ont une identité propre liée à la période qui fait l'objet de leurs recherches et aux méthodes spécifiques qu'elle implique ; les deux groupes travaillent à plusieurs enquêtes de plus ou moins longue durée. Le cas du Laboratoire de démographie historique est encore différent. Groupe (ou Centre) de démographie historique fondé par Jacques Dupâquier en 1967, il entra comme tel à l'EPHE quand ce dernier y fut élu maître-assistant en 1968 ; il fut alors de façon très informelle rattaché au CRH jusqu'à ce que, en 1972, le CNRS l'agrée comme laboratoire associé, placé sous la tutelle de la VI^e Section. Ce n'est qu'en 1979 que le LDH fut réuni au CRH pour constituer avec lui le laboratoire mixte que nous avons évoqué et au sein duquel il devait garder la « large autonomie » d'un « département ».

Chronologie des enquêtes

- 25 À l'origine de cette continuité que ne peuvent masquer les ruptures, on trouve le formidable accroissement en personnel dont a bénéficié le CRH à partir des années soixante et la révolution technologique que l'ordinateur a introduite dans les mêmes années. Sur le plan de l'extension des domaines de la recherche, le rapport d'activité 1969-1970 exprime clairement comment le fait d'avoir privilégié le « temps long » en histoire a amené les chercheurs à considérablement élargir le champ de leurs travaux.

- 26 Dans la définition des domaines privilégiés de l'enquête historique, il s'est produit une sorte de déplacement de la curiosité scientifique. En passant de l'étude des événements politiques à celle des grands trends économiques, l'histoire a mis l'accent sur le « temps long », sur les analyses séculaires ou pluriséculaires de la production des hommes et des richesses, sur l'examen des grands équilibres sociologiques ou culturels. Elle a été amenée parallèlement à procéder par emprunts multiples à toutes les disciplines des sciences humaines, de la démographie à la linguistique, de l'économie à la sociologie. L'historiographie française, de plus en plus consciente de l'indétermination infinie de son objet propre, le temps, s'est enrichie d'emprunts multiples à des disciplines plus spécifiquement constituées⁸.
- 27 Et le rapport de poursuivre en soulignant que cette histoire sérielle et pluridisciplinaire est aujourd'hui possible grâce au travail d'équipe et à la révolution informatique. Le XIX^e siècle, si riche en statistiques de toutes sortes, devient à cette époque un des terrains de chasse privilégiés des chercheurs ; ils y trouvent matière à des études de sociologie historique qu'il leur eût été difficile de mener à bien auparavant. Les archives militaires, particulièrement riches, permettent à la fois de connaître l'origine sociale des conscrits et leur état de santé ou leur niveau d'instruction. C'est alors que sont conçues l'enquête sur *L'Alphabétisation et la scolarisation des Français aux XVIII^e et XIX^e siècles* et les enquêtes sur la santé publique (*Maladie et morbidité en France, fin XVIII^e -XIX^e siècles*) et, par extension, sur *Les Archives de l'Académie de médecine à la fin du XVIII^e siècle*. Une nouvelle histoire anthropologique et culturelle voit le jour dans les années soixante et soixante-dix, sans limite de temps ni d'espace. Après les *Villages désertés*, on s'intéresse tout naturellement au bâtiment de l'époque pré-industrielle, aux loyers et aux revenus du bâtiment, puis aux revenus agricoles, à l'industrialisation de la France, aux outils, aux techniques. Du côté des médiévistes, qui constituent un petit groupe très stable, de grandes enquêtes sur les *Images médiévales*, les *Exempla* et les *Systèmes d'expression des gestes au Moyen Âge* sont alors lancées. Nous n'aurons garde d'oublier l'enquête sur la *Démographie historique de la France* lancée par Louis Henry à la fin des années soixante, qui trouve avec Jacques Dupâquier un appui au CRH et y introduit en force les méthodes de reconstitution des familles.
- 28 Aujourd'hui où les objets de recherche ont évidemment changé, ces orientations fondamentales – démographique, économique et culturelle – restent présentes, mais le Centre s'est enrichi de dimensions supplémentaires. Dimension spatiale avec des enquêtes mettant en relation histoire et espace (*Espace et territoire dans les sciences sociales, 1760-1930* ; *Architecture et métal en France au XX^e siècle*) ; dimension du politique, si longtemps mal considéré, qui a repris une place de choix avec des enquêtes sur l'État et les institutions et sur l'histoire culturelle du politique dans le monde contemporain (*Les mises en scène du pouvoir, XV^e-XVII^e siècle, etc.*) ; dimension religieuse, enfin, avec *l'Histoire comparée du vœu*, ou les *Phénomènes de conversion et les missions religieuses ibériques XVI^e -1 siècles*).
- 29 Cette évolution des problématiques de recherche au CRH est concomitante de l'évolution déjà mentionnée des structures et, plus encore, du personnel qui a fortement augmenté et dont les statuts ont été profondément modifiés au niveau national et local. Nous examinerons donc maintenant comment ces enquêtes se sont mises en place, avec qui et comment elles ont fonctionné, combien de personnes y ont participé et selon quels rapports hiérarchiques.
- 30 Le nombre des enquêtes, d'abord : il a considérablement évolué. Elles n'étaient qu'une dizaine dans les années soixante, mais vingt-huit en 1971-1972, et quarante-quatre en

1974-1978, cinquante-neuf les deux années suivantes, pour se stabiliser ensuite autour de la quarantaine. Depuis 1990 les rapports distinguent, nous l'avons dit, les « outils pour la recherche » – au nombre, constant depuis cette date, de onze – des enquêtes proprement dites dont le destin est d'être plus éphémères, le souhait du CNRS comme du Centre étant qu'elles n'excèdent pas trois ou quatre ans. On constate en effet que la plupart des enquêtes sont contenues dans ce délai, notamment lorsqu'elles débouchent sur une publication (livre ou rapport) ; d'autres, en revanche, tendent à se prolonger, soit que l'orientation de la recherche ait manqué de clarté, soit que la masse des données mises à jour ou restant à découvrir repousse le moment de conclure. L'enquête peut aussi être le lieu fédérateur d'une équipe qui, sur des sujets proches, travaille à des rythmes différents et ne vise pas nécessairement la publication collective. On l'aura compris, s'il est aisé de déterminer le nombre des enquêtes à un moment donné, il est beaucoup plus difficile de faire le point sur celles qui sont achevées, étant donné les développements protéiformes de beaucoup d'entre elles.

- 31 On peut distinguer trois périodes depuis le milieu des années soixante-dix⁹. De 1974 à 1980, les enquêtes collectives mobilisent un maximum de personnel ; plus de la moitié des membres du Centre participe alors à plus d'une enquête et quelques-uns s'emploient jusque dans quatre ou cinq¹⁰. Les chercheurs tissent ainsi un réseau de relations complexes, à l'avantage de la richesse des échanges mais au détriment peut-être de la rapidité des résultats. Dans la période suivante, qui va des années quatre-vingt au début des années quatre-vingt-dix, l'évolution joue en sens inverse. En 1989-1991, on ne voit plus que 17 % des membres du CRH participer à plus d'une enquête. Dans l'intervalle, le CNRS a rappelé à diverses reprises que les enquêtes n'avaient pas vocation à s'institutionnaliser, qu'on devait leur assigner un terme et que les participants, ingénieurs notamment, devaient rester « mobiles ». Au début des années quatre-vingt-dix, enfin, la constitution d'équipes plus importantes, entretenant des relations réciproques, semble indiquer un retour aux pratiques des années soixante-dix.
- 32 Jusque vers la fin des années soixante-dix, la justification des équipes élargies (jusqu'à dix ou quinze personnes), constituées autour d'une problématique quantitative, a reposé sur la possession par un certain nombre de leurs collaborateurs de compétences techniques particulières, informatiques, statistiques ou cartographiques. Et c'étaient ces mêmes capacités qui les faisaient appeler à la rescousse par d'autres enquêtes et multipliaient leurs affiliations. Les personnes dotées d'un savoir moins spécialisé ne participaient en revanche qu'à une ou deux recherches, celles-ci impliquant en général des dépouillements d'archives absorbants et des collectes de données, grandes dévoreuses de temps. En conséquence, la structure hiérarchique interne de ces équipes était à la fois simple et compliquée. Simple, parce qu'au statut de chacun correspondait un travail bien défini ; compliquée, parce que la liberté dans la réalisation induisait une sorte d'égalité dans l'élaboration des données que, de fait, on ne retrouvait plus dans la fabrication du produit final. Cette ambivalence des relations au sein de l'équipe, les frustrations qui en résultaient pour divers collaborateurs et, symétriquement, l'impression d'une agression inattendue pour les directeurs de l'enquête ont été parfaitement exprimées dans quelques-uns des entretiens sur le vécu des enquêtes que nous avons sollicités¹¹. Voici ce qu'en a retenu une chercheuse qui travailla dans l'enquête sur l'*Alphabétisation* :

En toute confiance, nous, dans un esprit de travail collectif, on fournissait ce qu'on pouvait ; eux [les directeurs de l'enquête] avaient un admirable esprit de synthèse, ils ont mis en ordre tout ça. Bien sûr, nous avions un statut de collaborateurs techniques qui, par définition, n'étaient pas censés publier, mais seulement fournir

de la documentation. Mais, pendant toute l'enquête, cette division des tâches ne nous était pas apparue. C'est ce qui a provoqué le clash, à la fin : nous avons brusquement pris conscience de la réalité de la situation et nos directeurs se sont sentis agressés

- 33 La mésentente, ici, est née de l'incertitude entretenue sur la forme finale de la publication collective. Les chercheurs exécutants pensaient voir reconnu leur travail par la co-signature de l'ensemble de la publication. Le livre, au contraire, parut en deux volumes dont le premier, qui faisait la synthèse du sujet, fut signé par les deux directeurs de l'enquête, François Furet et Jacques Ozouf, tandis que le second était cosigné par tous les participants à la recherche qui avaient réalisé une monographie régionale. Ainsi, la définition même d'enquête collective se trouvait ici posée. Remontons une dizaine d'années en arrière. Le nom de Ruggiero Romano n'apparaît pas sur la couverture du livre *Villages désertés et histoire économique* qu'il avait pourtant dirigé, avec Paul Courbin pour la partie archéologique. Interrogé sur cette absence, Ruggiero Romano nous répond :

Mais c'était la règle ! Pour Lucien Febvre et Fernand Braudel, c'était tout le projet de l'École et du CRH qui était collectif. Collectif signifiait deux choses. D'abord une idée commune de ce que devait être l'histoire : l'histoire économique. Ensuite un thème choisi au nom de l'intérêt général bien compris : une question inexplorée en France ou un domaine à développer.

- 34 Et ce caractère collectif entraînait aussi l'effacement des chercheurs lors de la publication. Du moins les données étaient-elles ici claires dès le départ ! S'il est bon de souligner le caractère novateur des pratiques de travail et de la notion de signature collective qui a marqué la recherche au Centre de Recherches Historiques, ces exemples montrent à l'envi que la prétention à reproduire les méthodes des laboratoires de sciences dures devait encore s'accommoder de l'ambiguïté découlant de rapports de travail plus profondément hiérarchisés que les acteurs ne voulaient le croire.
- 35 Parce qu'elles étaient le lieu d'une coopération entre compétences diverses, les grandes enquêtes des années soixante-dix ont aussi été vécues comme une initiation au métier de chercheur et au travail collectif. Cet apprentissage par la recherche fut sans doute l'un des éléments les plus dynamisants dans la formation d'une identité de Centre et dans le sentiment personnel d'appartenance à une collectivité forte. En témoigne une jeune chef de travaux, qui avait pourtant été affectée quelque peu autoritairement à l'enquête « Villages désertés » :
- On essayait de déterminer une problématique commune, mais les terrains et les approches étaient très variés. Pour moi, c'était un vrai bain, un bouillon de culture historique.

- 36 Dix ans plus tard, le sentiment était le même chez cette vacataire qui venait d'arriver au CRH pour travailler dans l'enquête « Alphabétisation », et qui aujourd'hui évoque son plaisir à apprendre le métier de chercheur, son estime pour les promoteurs de la recherche, la conviction de travailler à une œuvre commune qui fera date. Pour les vacataires ou les agents contractuels, souvent cantonnés dans la collecte de données qu'ils n'analysaient pas eux-mêmes, sans grand contact avec les autres participants, le séminaire ou les réunions au cours desquelles l'avancement de la recherche était collectivement discuté, donnaient sens à un travail parcellaire. L'« Alphabétisation » a joué ce rôle de révélateur, et plusieurs de ses collaborateurs ont déposé un sujet de thèse de 3^e cycle en rapport avec le champ de l'enquête.
- 37 Les enquêtes à peine évoquées étaient très structurées et elles ont donné lieu à des publications importantes. Ce ne fut pas le cas de toutes. Nous avons dit pour quelles

raisons certaines tendaient à se prolonger. L'enquête sur les « Inventaires après décès », lancée en 1976 et réintitulée « Inventaires mobiliers (XIV^e-XVIII^e siècles) », au début des années quatre-vingt, s'est poursuivie pendant une quinzaine d'années. Le travail, long et minutieux, de collecte et de codage des informations jadis rassemblées par les huissiers a formalisé une masse de données, mais leur exploitation s'est révélée plus difficile que prévu. Après la clôture de l'enquête, ses deux responsables principales ont toutefois continué à accumuler les données. L'une, ingénieur, l'a fait à plein temps, l'autre, directrice d'études, à temps partiel seulement. La première nous a fait part de ses doutes sur le devenir d'un travail qu'elle a exploité sous forme d'articles ; les données tirées des fonds qu'elle a scrutés, dans le plaisir des heures passées à arracher aux archives de nouveaux inventaires, restent inaccessibles au public faute d'avoir été organisées en base de données et en dictionnaire. Son désenchantement n'est pas partagé par sa collègue, qui envisage de transcrire sur un logiciel d'édition de textes les inventaires médiévaux qu'elle a déchiffrés afin de les mettre à la disposition du public spécialisé. Leur exemple montre combien l'investissement dans une enquête peut différer d'une personne à l'autre et entraîner chez les intéressés mêmes des appréciations fort différentes sur la nature du travail collectif et la valeur de ses résultats. Mais ces appréciations divergentes sont encore plus caractéristiques des enquêtes collectives qui ont été le théâtre de relations complexes entre personnes de compétences et de statuts différents, complexité qui a longtemps altéré la notion même de responsabilité, comme l'a montré l'exemple antérieurement évoqué de l'« Alphabétisation ».

- 38 Le début de la décennie quatre-vingt ouvre une époque de plus grande autonomie réciproque des enquêtes : à la différence des années soixante-dix, chercheurs et techniciens ne se prêtent plus guère aux collaborations multiples. L'apparent repli sur soi des groupes de recherche – qui n'excluent cependant pas toute forme de travail collectif – accompagne l'évolution des statuts du personnel, mais il est surtout lié aux changements de stratégies de recherche dans l'appréhension du social. Donnons la parole à Jacques Revel :

Quand les grandes enquêtes ont été lancées dans les années 1950, c'était dans une optique très fonctionnaliste de la société : on avait la conviction qu'on pouvait approcher le social à travers un certain nombre de grandes distributions, où chaque chose trouverait sa place et qui, au bout du compte, fourniraient un panorama complet. Cette vision des choses a été cassée dans les années 1970, les enquêtes sont devenues, au contraire, anti-fonctionnalistes, s'intéressant aux réseaux et aux contextes de signification des phénomènes sociaux. Ainsi, au lieu d'établir des listes de prix, on s'est posé la question : Qu'est-ce qu'un marché ?

- 39 Ainsi réorientées, les enquêtes exigent un personnel moins nombreux mais pleinement impliqué dans l'élaboration de la problématique. La participation à plusieurs recherches devient plus difficile, les chercheurs se regroupent par affinités scientifiques ou personnelles. Aussi les équipes ont-elles moins de contacts entre elles que dans la période précédente. Les collaborations avec l'extérieur sont au contraire multipliées¹². C'est le cas de la plupart des enquêtes sur la période révolutionnaire, auxquelles de nombreux universitaires américains ont collaboré. C'est aussi le cas de l'enquête « La femme seule », qui est menée en collaboration étroite avec quelques chercheuses de Paris VII groupées autour de Michelle Perrot.
- 40 Roger Chartier, qui dirigea le CRH avec Christiane Klapisch-Zuber au début des années quatre-vingt, s'est longuement interrogé sur le renouvellement de la conduite des équipes. Il est l'un de ceux qui ont instauré une nouvelle forme de travail collectif,

aujourd'hui largement acceptée. Il nous a rappelé combien la nécessité s'en faisait sentir en ces années quatre-vingt, tout en soulignant le côté pragmatique de sa démarche :

La solution est venue de mon domaine de travail : je me suis mis à penser qu'à côté de la publication de livres personnels et d'entreprises de synthèse comme *L'Histoire de l'édition française*, pouvaient exister, autour de lecture et écriture, des projets collectifs qui aient une homogénéité suffisante pour produire des livres avec une unité de questionnement. Donc, ce qui définissait un projet commun, c'était de publier un livre. Mais un livre auquel un chercheur concerné par le sujet, avec ses propres compétences et ses propres manières de faire, puisse contribuer, indépendamment de son statut et de son appartenance institutionnelle. C'est ainsi qu'ont été publiés, en 1987, *Les Usages de l'imprimé* et, en 1991, *La Correspondance, les usages de la lettre au XIX^e siècle*. Et pour l'avenir, on a esquissé, avec les participants de l'un ou l'autre livre, un projet autour des formes d'écriture ordinaire et de la culture graphique. Les nouvelles pratiques de la recherche n'effacent pas les différences de statut, mais, au moins dans le travail intellectuel, elles tendent vers l'égalité des participants.

- 41 On reconnaît bien là un type de pratiques qui, depuis une quinzaine d'années, s'est développé au Centre de façon plus ou moins floue autour d'un séminaire et qui induit une sorte d'adéquation entre l'ouvrage collectif et l'activité de séminaire. Pour n'en citer que quelques uns, *l'Histoire de la population française* (1988) s'est construite au sein du séminaire de Jacques Dupâquier, *l'Histoire de la famille* (1986) est issue d'une longue collaboration entre historiens et anthropologues au sein de séminaires communs, et de même *Les Lieux de mémoire* ont été élaborés dans le séminaire dirigé par Pierre Nora ou, plus récemment, *La Mort du roi* (1999) dans celui de Jacques Julliard. Que le nom du maître-d'œuvre apparaisse seul sur la couverture ou que la liste des co-signataires y figure – au grand déplaisir des éditeurs qui répugnent aux co-signatures – ces livres sont collectifs et le résultat d'un travail de groupe. Chacun y voit reconnu son apport. Car si, dans la troisième période, après 1990, on paraît renouer avec la pratique des années soixante-dix en encourageant la constitution d'équipes importantes, les rapports entre chercheurs différencient pourtant radicalement ces groupes des enquêtes antérieures. Chacun conserve une large autonomie et voit reconnaître son droit de publier ses propres contributions. Et depuis le début des années quatre-vingt-dix, le nombre d'ouvrages collectifs produits par des membres du CRH, en sensible augmentation, traduit assurément cette nouvelle organisation, plus égalitaire, de la recherche.

Une carrière pour chacun(e)

- 42 En 1965, la démission de Ruggiero Romano du poste de secrétaire général qu'il occupait au CRH depuis deux ans ne marque pas seulement la fin du pouvoir hégémonique de Fernand Braudel sur le Centre, elle inaugure aussi une période de réorganisation de la recherche et des statuts des personnels.
- 43 C'est une nouvelle génération de chercheurs qui arrive aux commandes du Centre. Elle est proche des grands anciens – Fernand Braudel, Ernest Labrousse – mais elle est aussi très déterminée à faire du CRH un centre de recherche puissant et tourné vers la recherche « de pointe » – la formule est martelée par les rapports d'activité de l'époque. Ce nouvel élan est porté par les immenses possibilités ouvertes par l'informatique qui incite au dépouillement de longues séries d'archives et en permet le traitement. L'histoire sérielle est plus que jamais d'actualité, l'histoire quantitative est née, le micro et le macro en histoire sont réconciliés dans ces grosses enquêtes que l'on peut mener, grâce aux

nouvelles techniques, dans des délais raisonnables. Les successeurs immédiats de Fernand Braudel et Ruggiero Romano : Emmanuel Le Roy Ladurie, François Furet et Joseph Goy, peuvent se donner les moyens de leurs ambitions car ils profitent d'une période faste en matière de crédits et de recrutements. Ils encouragent l'élection d'historiens et l'entrée au Centre de nombreux directeurs d'études et maîtres assistants et ils enrôlent massivement des vacataires parmi leurs étudiants et doctorants. Cette politique volontariste, qui répond à des objectifs scientifiques nouveaux, peut être considérée comme à la fois cause et conséquence des transformations de la recherche que nous avons déjà soulignées.

- 44 Sur le plan des effectifs, il existe une véritable dynamique de croissance qui se poursuit jusqu'à la fin des années quatre-vingt. Les effectifs qui avaient triplé entre 1949 et 1957, triplent encore entre 1962 et 1989 : le Centre atteint alors son apogée numérique et abrite 150 personnes. Il constitue à cette époque le plus gros laboratoire en sciences sociales. Le CNRS, qui a longtemps encouragé cette évolution, considère alors qu'il faut revenir à de plus petites structures et une décrue s'amorce qui ramène les effectifs du Centre à 117 personnes en 1997. Cette baisse importante est due à des départs – principalement à la retraite – qui n'ont pas tous été remplacés, mais aussi aux fluctuations des définitions des « membres » du Centre¹³. Reste que la tendance est bel et bien inversée.

Responsabilité et exécution dans la recherche

- 45 Pourtant, plus que le rythme de la croissance, c'est sans doute la répartition des membres du CRH selon leur statut et leur sexe qui éclaire les modulations de ses pratiques de recherche dans les deux ou trois dernières décennies. Nous avons, pour les besoins d'une première analyse, constitué trois catégories composites que nous désignerons désormais comme les « responsables » de recherche, les « chercheurs » intermédiaires et les « techniciens » de recherche. Pour qu'une telle approche n'interdise pas de revenir ponctuellement sur un corps particulier entrant dans l'un de ces regroupements, le tableau 1 donne catégorie par catégorie l'évolution du personnel décrit par les rapports d'activité ; le tableau 2 propose les regroupements que l'on peut en faire. Notre objectif a été de saisir, au-delà des changements de désignations et de titres, les relations qui ont régi la collaboration entre les grandes catégories de personnel que le CRH engageait dans ses opérations scientifiques ; et nous avons cherché à le faire en tenant compte de l'évolution générale des procédures de recherche.
- 46 Arrêtons-nous un instant sur les changements qui ont modifié les intitulés de postes. Au milieu des années quatre-vingt, les maîtres de recherche du CNRS ont été versés dans le corps des directeurs de recherche, eux-mêmes différenciés en trois niveaux, tandis que les attachés de recherche étaient intégrés aux deux niveaux des chargés de recherche. Du côté de l'enseignement supérieur, les maîtres assistants étaient vers le même moment rebaptisés maîtres de conférences. Ces changements de terminologie se sont accompagnés de modifications dans les conditions nationales de recrutement et l'impact du doctorat s'est trouvé renforcé ; au niveau du CRH, leurs conséquences sur les fonctions exercées sont plus difficiles à évaluer. Plus notable, à l'autre bout de l'échelle des carrières, est la massive titularisation des vacataires « permanents » qui remonte à la fin des années soixante-dix, puis leur intégration dans des postes d'agents contractuels et d'ingénieurs d'études ou de recherche au milieu des années quatre-vingt. Si la stabilisation de ce personnel a évidemment été considérée comme une avancée, elle a eu

pour effet pervers d'enfermer dans une catégorie sans réel avenir des personnes qui faisaient effectivement de la recherche, y compris des recherches personnelles. La conscience de ce blocage a nourri un certain sentiment de frustration dont nous avons vu une expression à propos des enquêtes collectives¹⁴.

- 47 Nous avons donc regroupé dans la catégorie « responsables » de recherches les directeurs d'études (EHESS) et de recherche (CNRS), les anciens maîtres assistants et les maîtres de conférences (EHESS), les anciens maîtres de recherche et les chargés de recherche (CNRS) ; dans la catégorie « chercheurs » intermédiaires, les chefs de travaux (EHESS) et les attachés de recherche ; dans les « techniciens », enfin, les ingénieurs d'études ou de recherche et les collaborateurs techniques relevant soit de l'EHESS soit du CNRS. Ces regroupements en valent d'autres : nous les avons retenus parce qu'ils nous ont paru les plus aptes à qualifier l'autonomie scientifique et le degré de responsabilité des personnes engagées dans les activités d'un centre de recherches¹⁵.
- 48 Dans le contexte de croissance soutenue des effectifs globaux du CRH, l'évolution numérique et la part relative de chacun de ces trois groupes ont largement dépendu de l'évolution des objectifs de recherche et de l'organisation pratique de celle-ci durant les cinquante années sous examen (voir Tableau 2). Les « responsables » sont relativement peu nombreux jusqu'à la fin des années soixante : le Centre connaît alors une très forte augmentation et triple ses effectifs qui passent de vingt-trois personnes en 1952 à 79 en 1968 ; mais la proportion de ceux que nous appelons « responsables » et qui comptent les seuls enseignants-chercheurs de l'École, ne fait que doubler durant cette période, puisque de 10 % elle passe à moins de 21,5 % des effectifs. Dix ans plus tard, la catégorie des « responsables » (membres du CNRS désormais compris) est devenue, avec une cinquantaine de personnes (44,3 %), le groupe numériquement le plus important du Centre ; la tendance n'a fait que s'accroître dans les vingt années suivantes. En 1997, ils sont plus des deux-tiers des effectifs globaux.
- 49 Parallèlement, l'évolution des deux autres catégories semble plus contrastée. Ceux que nous avons nommés les « chercheurs », majoritaires dans la période la plus ancienne, ne représentent plus que 29,1 % des effectifs du Centre dès 1968 ; les « techniciens » en revanche frisent à cette époque la majorité au Centre (49,4 %). Les enquêtes jusque-là étaient peu nombreuses, pas très diversifiées dans leurs objets, et elles étaient suivies par quelques directeurs seulement. La fin des années soixante, nous l'avons vu, a constitué un tournant dans l'histoire administrative du CRH et dans les orientations données à la recherche : c'est à cette époque que commencent les grosses enquêtes, portant sur des domaines très variés. Dans cette organisation plus structurée des recherches, les « chercheurs » encadrent un personnel moins qualifié : ces nombreux vacataires massivement recrutés dans les années soixante pour être formés sur le tas au dépouillement de séries d'archives. Entre les « responsables » qui définissent les grandes orientations de la recherche et les « techniciens » qui collectent des données qu'ils n'exploitent pas en leur nom ou qui effectuent des travaux (cartographie, bibliographie, correction d'épreuves...) dans l'anonymat, les « chercheurs » ont effectivement un statut d'intermédiaires.
- 50 Moins que la croissance elle-même du Centre, c'est sans doute le renversement des poids relatifs entre les deux derniers groupes de statuts différents : « chercheurs » et « techniciens », qui est impressionnant. Tandis que la proportion des « techniciens » s'effritera de 1968 à 1989 pour se stabiliser autour du tiers des effectifs totaux dans la dernière décennie, le laminage de la catégorie intermédiaire se poursuivra de façon bien

plus drastique : en 1989, elle ne forme plus que 10 % du CRH ; en 1997, elle n'existe plus. Ces glissements des proportions, relatifs au sein de la population du Centre, ont donc joué surtout au profit des « responsables » et au détriment des « chercheurs » intermédiaires. En 1997, le CRH qui compte alors 117 membres dont 79 « responsables », voit la place des « techniciens » exécutants continuer à diminuer.

- 51 Revenons sur l'évolution des deux dernières catégories dont le profil de carrière n'a jamais été aussi clair que celui des « responsables ». Du côté des « chercheurs », la préparation d'un doctorat n'occupait pas l'essentiel du temps des chefs de travaux qui avaient une bonne connaissance des archives et des bibliothèques, mais n'étaient pas obligés de détenir un doctorat pour faire valoir leurs capacités ; il en allait différemment des attachés de recherche, en cours de thèse. À la fin des années soixante-dix, les catégories de chefs de travaux et d'attachés de recherche sont naturellement érodées, après soutenance, par la ponction qu'y opère le recrutement de maîtres assistants et de chargés de recherche. Mais la réduction des effectifs de cette catégorie intermédiaire provient surtout de ce que les corps qui la composent sont administrativement supprimés. En 1986, le CRH ne compte plus aucun attaché de recherche. Quant aux chefs de travaux, leur corps est placé, vers la même époque, en voie d'extinction et les recrutements sont arrêtés. Au CRH, ils sont encore quinze en 1989, mais deux en 1993 et 1995, et aucun en 1997. Entre 1989 et 1993, comme dans le reste de l'École, le reclassement par transformation des postes et élection dans la catégorie des maîtres de conférence de ceux qui avaient une thèse – la très grande majorité – gonfle notre catégorie « responsables ». La disparition des « chercheurs » intermédiaires, qui obéissait à la volonté, au niveau national, de simplifier les statuts et les profils de carrière, n'a pas été sans effets sur l'évolution des enquêtes collectives. Au sein d'une équipe composée de chercheurs qui partagent la même problématique et un statut proche, chacun devient effectivement responsable de son projet.
- 52 Les ingénieurs sont-ils condamnés à disparaître comme les chefs de travaux avant eux ? Le problème ne concerne pas ceux des ITA qui effectuent exclusivement des tâches administratives¹⁶, mais la trentaine de ceux qui, relevant de l'EHESS ou du CNRS et dotés ou non d'une thèse, sont engagés dans des opérations de recherche. Ce corps d'ingénieurs au statut ambigu, mi-techniciens mi-chercheurs, ne se renouvelle plus depuis des années qu'à la baisse et, sans cet afflux parcimonieux de sang neuf, son âge moyen, qui est élevé, semblerait le vouer à disparaître de la population du CRH à l'horizon 2010 ; la seule différence avec feu les chefs de travaux et les attachés de recherche vient de ce que le corps même des ingénieurs n'est pas appelé à disparaître des hiérarchies universitaires. Mais, au niveau du CRH, la projection de l'évolution du personnel au cours de la trentaine d'années écoulées semblerait suggérer que d'ici dix ans le Centre pourrait ne plus compter que des chercheurs, assistés sur le plan administratif du même personnel qu'aujourd'hui et sur le plan scientifique de quelques ingénieurs chargés de tâches spécifiques et techniques ; dans une telle hypothèse, les enquêtes n'impliqueraient plus que du personnel de même statut, chacun œuvrant pour son compte dans un cadre intellectuel décidé en commun. Il est vrai que la généralisation des diplômes universitaires, l'exigence de la thèse de doctorat et son importance dans le recrutement des personnels de recherche, tous ces facteurs qui rendent assurément plus clair le déroulement des carrières, semblent changer la donne quant à la structure traditionnelle des grosses enquêtes nécessitant d'importants dépouillements et contribuer à la relative atomisation de la recherche, déjà sensible au CRH. De telles projections ne tiennent

cependant pas compte des principes différents de recrutement mis en avant par le CNRS, tels que la formalisation des « métiers », ni des changements des formes mêmes du travail collectif. Tous les directeurs du Centre, depuis la fin des années soixante-dix, ont été sensibles à cette évolution et ont cherché à l'accompagner en repensant la notion même d'enquête collective.

Un rapport inégal

- 53 Le second aspect de l'évolution des situations statutaires et des fonctions de recherche au CRH touche au rapport numérique entre les sexes. Nous ne pouvons donner ici qu'un aperçu global de la situation, sans entrer dans le détail des déroulements de carrières. Le rapport hommes/femmes à l'intérieur de chaque catégorie de personnel éclaire la place que les femmes ont occupée dans l'aventure intellectuelle du CRH au fil du temps (tableau 2)¹⁷. Elle est allée croissant, de manière régulière, du début des années cinquante, où les femmes comptaient pour le tiers environ des effectifs (34,8 %), à la fin des années quatre-vingt-dix où elles en constituent la moitié (50,4 %) (tableau 1). Mais cette prépondérance numérique globale ne dit rien de l'essentiel, qui est bien la répartition des hommes et des femmes à l'intérieur de chaque catégorie et dans les fonctions de recherche correspondantes. Or le cas du CRH illustre parfaitement la difficile et lente accession des femmes aux tâches de responsables que l'on constate dans l'histoire nationale du demi-siècle écoulé. Car dans la recherche comme dans la plupart des autres milieux professionnels, la féminisation réelle des effectifs actifs masque ici une résistance tout aussi réelle à l'arrivée massive des femmes aux postes de responsabilité.
- 54 De fait, au CRH, on ne s'étonnera pas vraiment que les femmes soient beaucoup plus nombreuses que les hommes dans le groupe des « techniciens » et bien moins nombreuses qu'eux dans celui des « responsables », alors que, notons-le, chez les « chercheurs » intermédiaires aujourd'hui disparus, le rapport hommes/femmes fut souvent assez équilibré, comme il l'est depuis les années quatre-vingt-dix chez les maîtres de conférence et les chargés de recherche. De fait, au sommet de la hiérarchie des postes, la proportion de femmes parmi les « responsables » reste fixée à un plancher assez bas – 25 à 30 % – depuis les années quatre-vingt ; à l'autre extrémité de l'échelle, les ITA du Centre sont majoritairement des femmes depuis 1968, à plus de 80 % dans les années soixante-dix et quatre-vingt, à près de 90 % aujourd'hui. Avant la fin des années soixante, il est vrai, la situation correspondait pour une large part à la moindre qualification des femmes antérieurement recrutées et, au niveau national, à la faible offre de femmes hautement qualifiées ; ce n'est plus le cas aujourd'hui. On ne s'étonnera donc pas que les femmes qui figurent en 1997 dans le groupe des « techniciens » soient en moyenne plus âgées que l'ensemble du personnel féminin du CRH, rappelant par là les conditions anciennes de leur recrutement¹⁸. Et l'on notera avec intérêt que la plupart des treize femmes vacataires que comptait le Centre en 1972 y sont restées pour y devenir agents contractuels, puis ingénieurs, alors que la quasi totalité des onze vacataires masculins l'ont quitté sans attendre une hypothétique et peu gratifiante titularisation dans un statut d'exécutant. Sans doute l'enquête sur les bagages respectifs de diplômés et les perspectives de carrière ailleurs dans la recherche et l'enseignement demande-t-elle à être poussée ; mais il est clair qu'hommes et femmes des générations actives dans les décennies 1970 et 1980 ont dû envisager leur avenir professionnel et pu investir leurs capacités selon des schémas profondément divergents. Si l'on ne peut parler ici d'exclusion liée au sexe, du moins les

différences affectant l'« espérance de carrière » révèlent-elles le caractère profondément sexué des mécanismes de la promotion et de l'intégration dans les institutions universitaires ou de recherche.

- 55 Quant aux femmes du groupe « responsables », qu'elles soient des recrues anciennes ou plus récentes du Centre, elles ont été promues à ce grade depuis le début des années quatre-vingt seulement¹⁹. Dix ans plus tard, on compte cinq femmes directeurs d'études sur 38 soit 13 % et, en 1997, quatre sur 26, soit 16 %²⁰. Du côté du CNRS, les deux directeurs de recherche de 1979 passent à huit en 1989, dont deux femmes, et à onze en 1997, dont quatre femmes (26 %). Malgré la petitesse des chiffres les concernant, les femmes relevant du CNRS semblent en situation légèrement plus favorable que celles appartenant à l'EHESS ; ce que confirme l'examen comparé des maîtres de conférences et des maîtres et chargés de recherche. En 1979, les femmes représentent 32 % des effectifs de ces deux catégories, 40 % en 1989, et 56 % en 1997 ; mais depuis les années quatre-vingt, la proportion de femmes maîtres de conférence s'est stabilisée et n'a jamais dépassé la moitié des effectifs de leur corps au CRH²¹, alors qu'entre 1979 et 1997 la proportion de femmes chargées ou maîtres de recherche s'est rapidement accrue, passant de 25 à 58 % du corps. Il est clair que si la catégorie des « responsables » se féminise, cette féminisation piétine pour les maîtres de conférence et s'est arrêtée pour les directeurs d'études. On notera, du reste, que le CRH ne fait pas plus mauvaise figure que l'ensemble de l'EHESS, qui compte au 1^{er} janvier 2000 une proportion comparable (15 %) de femmes chez les directeurs d'études en activité, mais dont le corps total de maîtres de conférence n'inclue que 30 % de femmes²².
- 56 Au cours de ces cinquante années le CRH s'est profondément transformé, tout en entendant rester fidèle à sa vocation première. Il s'est adapté à l'évolution générale des structures, des techniques et des orientations de la recherche, il les a parfois précédées. Il est devenu une communauté de gens aux compétences multiples. L'affectation de ces compétences ne s'opère plus comme autrefois ; les rapports entre les membres du Centre ont changé en profondeur, parce qu'aujourd'hui les tâches proposées prennent exceptionnellement la forme qu'elles avaient il y a vingt ou trente ans. En matière d'espérances de carrières toutefois, les séquelles d'un héritage, à la fois glorieux et dur à certaines catégories de personnel, restent lourdes. Le problème bien actuel du déséquilibre entre les sexes à presque tous les niveaux de l'enseignement, de la recherche et des missions techniques n'est pas seulement le reflet de situations qui débordent largement le cadre du CRH ou de transformations institutionnelles locales ; il est aussi une trace laissée par ces cinquante années de travail en commun.

Tableau 1 : effectifs du Centre de Recherches Historiques selon la fonction et le sexe

Fonctions	1952		1962		1968		1979		1989		1997	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Directeurs d'études	2	-	5	-	9	-	22	1	33	5	22	4
Sous-dir. Et Dir.cumulants	-	-	2	-	3	-	-	1	3	2	5	-
Directeurs de recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	8	2	11	4

Maîtres de recherche	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-
Maîtres assistants Maîtres de conf.	-	-	1	-	5	-	14	7	6	4	11	10
Chargés de recherche	-	-	-	-	-	-	3	1	12	8	5	7
Attachés de recherche	-	-	10	6	12	-	11	7	2	-	-	-
Chefs de travaux	-	-	10	6	12	11	7	4	8	7	-	-
Ingénieurs et collab. techn. CNRS	2	4	3	2	9	3	4	15	3	18	1	17
Ingénieurs et collab. techn. EHESS		-	18		7	20	4	17	4	22	3	11
Administratifs	-	3	?		?		-	4	-	5	-	6
TOTAL	4	7	-	-	57	34	66	57	79	73	58	59
Sexes réunis	11		63		91		123		144		117	

Source des 2 tableaux : Rapports d'activité du CRH (les effectifs sont ceux à la date de rédaction du rapport)

Tableau 2 : évolution du personnel du CRH selon la fonction dans la recherche

	1952		1962		1968		1979		1989		1997	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Responsables	2	-	8	-	17	-	41	9	62	21	54	25
	100 %		100 %		100 %		78,4 %		74,7 %		68,3 %	
Chercheurs	12	1	10	6	12	11	14	6	8	7	-	-
	91,7 %		62,5 %		52,2 %		70 %		53,3 %		-	
Techniciens	2	4	23		16	23	7	37	7	45	4	34
	33,3 %				41 %		20 %		14,9 %		12,5 %	
<i>Ensemble</i>	16	5	47		45	34	62	52	77	73	58	59
	75 %		-		57 %		55,9 %		53,1 %		47,5 %	

NOTES

1. Le statut des maîtres assistants des Grands Établissements fut le premier, dès avant 1965, à ouvrir une brèche et à faire dépendre de critères nationaux leur recrutement par l'EPHE.
2. Lutz Raphael, « Le Centre de Recherches Historiques de 1949 à 1975 », *Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 10, avril 1993.
3. Nous avons été guidées dans notre exploration par Brigitte Mazon, archiviste de l'École, qui n'a pas ménagé sa peine pour donner cohérence aux archives discontinues du CRH.
4. Nous remercions Monique de Saint-Martin qui, avec son étudiante Delphine Naudier, a participé à la mise sur pied de ce programme.
5. Didier Ozanam, *Rapport d'activité du CRH*, 1957.
6. Nous remercions Yvonne Pasquet qui nous a transmis les informations sur les origines du Laboratoire de démographie historique.
7. *Rapport d'activité 1986-89*, p. V.
8. François Furet et Emmanuel Le Roy Ladurie, *Rapport d'activité du CRH* (Laboratoire associé n° 93 au CNRS), 1969-1970, p. 1.
9. Rappelons que la période antérieure a été traitée par Lutz Raphael, voir *supra* note 2. Par ailleurs les rapports d'activité du CRH sont très succincts avant cette date.
10. Nous résumons ici quelques-unes des conclusions sur les caractéristiques des enquêtes et leur évolution après 1974 avancées par Claire Lemercier dans sa contribution au présent volume.
11. Les citations qui suivront sont extraites du corpus d'entretiens réalisés par Anne Martin-Fugier.
12. Voir le tableau 1 en annexe.
13. En particulier, les allocataires de recherche sont inclus dans les rapports d'activité rédigés en 1982 (ils sont 5), 1984 (9) et 1986 (18). Depuis 1989, environ, le CNRS demande à ce que ne soient plus comptés comme faisant partie du CRH ceux qui sont temporairement membres d'une unité de recherche associée. On notera que jusqu'en 1978 certaines ambiguïtés statutaires liées aux relations entre EHESS et CNRS ont entraîné dans les rapports d'activité des disparités entre les données retenues par l'une et l'autre institutions.
14. Pour la commodité de l'exposé, nous suivons l'évolution des différents statuts en reprenant leur dernière appellation, celle qui a cours aujourd'hui.
15. On notera que nos regroupements visent d'autres objets que ceux retenus par l'analyse des publications et diffèrent donc de ceux opérés par Cécile Dauphin, Jean-Daniel Gronoff et Raymonde Karpe ; voir ci-dessous.
16. Ils sont six en 1997 et n'entrent pas dans le tableau 2.
17. Nous l'avons présentée, dans le tableau 2, à travers le taux de masculinité qui indique de façon plus immédiatement compréhensible que le rapport de masculinité (nombre d'hommes pour cent femmes) le rapport entre les hommes et les femmes dans une population donnée.
18. En 1997 l'âge moyen des ITA-CNRS s'élève à 53 ans, contre 49 ans pour les IATOS-EHESS.
19. Ce n'est qu'en 1979 que pour la première fois une femme du CRH est élue directrice d'études.
20. Mais ce « plafond » retombe à 13 % si on inclut les cinq directeurs cumulants, tous des hommes !
21. Elle passe du tiers en 1979 à 40 % dix ans plus tard, à 50 % en 1993, pour redescendre à 45 % en 1995 et 48 % en 1997.
22. 25 directrices d'études sur un corps de 166 personnes, et 25 femmes sur les 85 maîtres de conférences, d'après l'annuaire de l'École 1998-1999. Parmi les directeurs d'études retraités, la

proportion des femmes tombe à 8,6 %, tandis qu'elle s'élève chez les maîtres de conférence retraités à 56,5 % : signes d'un plafonnement des carrières féminines d'enseignement aux générations précédentes, qui *a contrario* est peut-être signe d'espoir pour les générations à venir... ?

AUTEURS

MARIE-LAURENCE NETTER

EHESS/CRH

CHRISTIANE KLAPISCH-ZUBER

EHESS/CRH